

Francité et Universalité

Edgar MORIN (1991)

A l'ère planétaire, une réflexion sur la nouvelle frontière de la citoyenneté s'avère indispensable. Edgar Morin montre, à partir de l'expérience française, qu'une citoyenneté républicaine, laïque et universaliste est possible. A coup sûr, elle est aujourd'hui à l'œuvre dans l'Union Européenne en gestation, dont la nouvelle devise est « UNIS DANS LA DIVERSITE ». La francité et la francisation sont la preuve qu'il est possible de « provincialiser » son pays d'origine et d'accéder à une nouvelle double identité.

La nation allemande s'est faite en unifiant des territoires germaniques. L'Italie s'est faite en rassemblant des populations qui, pour la plupart, se sentaient italiennes. La France s'est faite, à partir des rois capétiens, en francisant des populations non franciennes ; le francien était le dialecte d'oïl de l'Ile-de-France et de l'Orléanais qui, en s'imposant et se surimposant sur les multiples dialectes d'oïl et d'oc, est devenu le français.

C'est dire que la France s'est constituée par francisation de peuples et d'ethnies extrêmement divers. Le multiséculaire processus de francisation ne s'est pas effectué seulement en douceur, mais il ne s'est pas effectué seulement par la force. Il y a eu brassage et intégration dans la grande nation, sans que se perdent toutefois des identités devenues provinciales.

L'identité française n'a pas impliqué la dissolution de l'identité provinciale, elle a effectué sa subordination, et elle comporte en elle l'identité de la province intégrée, c'est-à-dire la double identité.

La Révolution française a apporté à la francisation quelque chose de plus que le fait accompli par l'histoire : c'est le peuple devenu souverain, qui s'accomplit volontairement lui-même en se proclamant grande nation. La fête de la Fédération du 14 juillet 1790 est le moment où les représentants de toutes les provinces déclarent solennellement et symboliquement leur volonté d'être français.

Dès lors la France incorpore, dans sa nature même, un esprit et une volonté. La France, sans cesser de demeurer un être terrestre, devient un être spirituel, et cela d'autant plus qu'avec le message de la Déclaration des Droits de l'Homme l'idée de la France est une idée qui comporte désormais, dans sa singularité même, l'idée d'universalité. D'où cet amour que l'idée de France a inspiré à tant de proscrits humiliés et persécutés.

La polémique franco-allemande sur l'Alsace-Lorraine, au cours du dix-neuvième siècle, affermit la conception spirituelle de l'identité française. Alors que l'Allemagne considère comme sienne cette terre germanique de langue et de culture, la France la reconnaît sienne par sa volonté et son désir d'adhésion. C'est bien l'idée volontariste et spiritualiste de la France que la troisième République fait sienne, et qu'elle fait triompher sur les idées de race, de sang, de sol que lui oppose le parti antirépublicain.

Le vingtième siècle naissant va voir la francisation se poursuivre, mais de façon toute nouvelle, non plus à partir de territoires annexes ou ralliés, mais à partir d'immigrants

venus des pays voisins. La France est alors le seul pays d'Europe démographiquement déclinant, où de plus les terres les moins fertiles sont abandonnées. Cette situation attire les premières vagues d'Italiens et d'Espagnols. La troisième République institue alors les lois de naturalisation qui permettent aux enfants d'étrangers nés en France de devenir automatiquement français et facilitent la naturalisation des parents. L'instauration à la même époque de l'école primaire laïque, gratuite et obligatoire permet d'accompagner l'intégration juridique par une intégration de l'esprit et de l'âme.

Fils d'immigré, c'est à l'école et à travers l'histoire de France que s'est effectué en moi un processus d'identification mentale. Je me suis identifié à la personne France, j'ai souffert de ses souffrances historiques, j'ai joui de ses victoires, j'ai adoré ses héros, j'ai assimilé cette substance qui me permettait d'être en elle, à elle, parce qu'elle intégrait à soi non seulement ce qui est divers et étranger, mais ce qui est universel. Dans ce sens, le « nos ancêtres les Gaulois » que l'on fait à honneur aux petits Africains ne doit pas être vu seulement dans sa stupidité. Ces Gaulois mythiques sont des hommes libres qui résistent à l'invasion romaine, mais qui acceptent la culturisation dans un empire devenu universaliste après l'édit de Caracalla. Dans la francisation, les enfants reçoivent de bons ancêtres, qui leur parlent de liberté et d'intégration, c'est-à-dire de leur devenir de citoyens français.

Il y a eu certes des difficultés et de très grandes souffrances et humiliations subies par les immigrés, vivant à la fois accueil, acceptation, amitié et refus, rejet, mépris, insultes. Les réactions populaires xénophobes, la permanence d'un très virulent antisémitisme, n'ont pu toutefois empêcher le processus de francisation, et, en deux ou trois générations, les Italiens, Espagnols, Polonais, Juifs laïcisés de l'Est et de l'Orient méditerranéen, se sont trouvés intégrés jusque dans et par le brassage du mariage mixte. Ainsi, en dépit de puissants obstacles, la machine à franciser laïque et républicaine a admirablement fonctionné pendant un demi siècle.

Est-elle rouillée aujourd'hui ? Rencontre-t-elle des problèmes nouveaux qu'elle ne peut résoudre ? Ces questions se posent avec de plus en plus d'insistance.

Il y a eu, avons-nous vu, une mutation dans la francisation quand celle-ci, au début du siècle, s'est effectuée non plus en provincialisant des territoires, mais en nationalisant des immigrés. Aujourd'hui de nouvelles conditions semblent devoir appeler une seconde mutation.

Tout d'abord il y a l'exotisme de religion ou de peau chez de nombreux immigrés, venus des Balkans, du Maghreb, d'Afrique noire, d'Asie (Pakistan, Philippines, Chine). Il faut toutefois remarquer que la religion cesse d'être un obstacle dès qu'il y a acceptation de la cité, de la vie publique française, condition *sine qua non* de l'intégration, et cela a été le fait des juifs et des musulmans des précédentes générations, qui, comme les catholiques ont pu garder à titre privé leur foi religieuse sans contrevenir aux lois de la cité.

Il faut remarquer aussi que les Noirs des territoires d'outre-mer sont déjà entrés dans la nationalité française, de même que des Vietnamiens et des Chinois. Mais l'amplification du flux doit nous amener à concevoir qu'un caractère multiethnique et multiracial élargi devient un constituant nouveau de l'identité française, qui, comme déjà celle des pays d'Amérique du Nord et du Sud, va comporter en elle la possibilité d'intégrer dans son principe tous les constituants ethniques de la diversité planétaire.

En deuxième lieu nous sommes entrés dans une période de crise d'identité aux multiples visages. La double identité, provinciale et nationale, cesse d'être vécue de façon paisible dès lors que le courant d'homogénéisation civilisationnelle menace la première identité. D'où les réactions provincialistes de défense linguistique, culturelle et économique, voire même les virulences devenant nationalistes pour sauvegarder

l'identité menacée.

Un tel problème se pose également, bien que de façon différente, chez des immigrés qui veulent à la fois bénéficier de la modernité occidentale sans y dissoudre leur identité. Il ressort que l'identité française doit demeurer une double identité, et respecter désormais de façon attentive, y compris pour les Français eux-mêmes, les diversités ethniques-culturelles, ce qui entraîne un dépassement du « jacobinisme ».

En troisième lieu, le problème de la francisation se pose aujourd'hui dans le contexte d'une crise de la civilisation urbaine moderne. Le développement de l'agglomération et de la suburbanisation au détriment de la cité, la perte des solidarités et des convivialités, l'atomisation des individus, la chronométrisation de la vie, tout cela, qui frappe l'ensemble de la population française, accentue, chez les récents immigrés, le repli ghetto, la sauvegarde des solidarités d'origine, voire les liens tribaux, et cela favorise, chez les adolescents des banlieues – qui, français d'origine ou non constituent le maillon le plus faible de notre société – la formation de bandes souvent ethniquement fermées sur elles-mêmes, ce qui crée autant de freins supplémentaires à l'intégration. De toute façon, la crise de la vie urbaine favorise les agressivités et les rejets qui, comme toujours, se fixent sur des boucs émissaires marginaux et allogènes. Ainsi se fortifie la boucle causale où les hostilités s'entre-nourrissent les unes les autres.

En quatrième lieu, les tensions extrêmes qui, depuis la guerre d'Algérie jusqu'à la guerre du Golfe, renaissent périodiquement entre le monde arabo-islamique et le monde européen-occidental, ne sont pas près d'être apaisées tant que la crise du Moyen-Orient, avec notamment le problème israélo-palestinien, pèse de façon damocléenne sur notre avenir. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas eu de conflit ouvert entre « communautés » en France durant la guerre du Golfe que tout est paisible à l'intérieur des esprits ; la tension muette, mais craintive ou haineuse de part et d'autre, constitue une barrière invisible et forte à l'approfondissement de l'intégration des populations d'origine islamique.

Enfin les prévisions démographiques alarmistes pour le tiers-monde, les prévisions économiques catastrophiques, non plus seulement pour ce tiers-monde mais pour l'Europe orientale, ont ramené le fantasme des grandes invasions.. La crainte de la ruée des immigrants pauvres du Sud et de l'Est dans une société vouée au chômage et menacée de crise crée un climat nocif, apte à favoriser les rejets aveugles. De toute façon, si les économies occidentales demeurent prospères, il faut s'attendre à un accroissement des poussées migratoires anciennes et à l'apparition de poussées migratoires nouvelles. Ce qui pose le problème suivant : le processus de francisation peut-il s'amplifier au moment même où tant de conditions psychologiques, sociales et économiques sont défavorables ? La force d'une culture. Tout d'abord, retirons tout critère quantitatif abstrait qui déterminerait quel taux d'immigrants une culture peut intégrer ? Une culture forte peut assimiler un grand nombre d'immigrés. Ainsi, depuis le début de ce siècle, une Catalogne de deux millions d'habitants a pu catalunyer six millions de non-Catalans. La force de la culture catalane était d'être une culture urbaine dont la langue était parlée par la bourgeoisie et l'intelligentsia, et non une culture folklorique résiduelle des campagnes.

La culture française est très forte. C'est une culture de villes, et qui comporte un système éducatif généralisé et puissant. C'est une culture publique et civique de caractère laïque, et c'est cette laïcité qui seule est capable d'intégrer politiquement et intellectuellement, donc alors d'accepter et d'accueillir les diversités ethniques. « C'est la culture laïque qui constitue à la fois un des caractères les plus originaux de la France et la condition *sine qua non* de l'intégration de l'étranger ». Mais nous devons cesser de lier indissolublement jacobinisme et la cité. Il faut, au contraire, lier l'abandon du jacobinisme à la régénération du laïcisme. Dès lors, notre culture peut ouvrir davantage son universalité potentielle et accepter l'idée d'une France multiethnique et multiraciale, qui, s'ouvrant aux diverses couleurs de peau, demeurera aux couleurs de la France.

Fondés par une minorité anglo-saxonne puritaine, les Etats-Unis, qui voient déferler sur eux les plus grands flux migratoires planétaires et qui voient en leur sein la promotion progressive du peuple noir, n'ont nullement perdu leur métabolisme national, qui est fondé sur les principes de leur Constitution, sur le rêve américain de réussite, et sur l'unification des mœurs, goûts, gestes, façons de parler qu'ont répandus le cinéma et la télévision.

L'Amérique dispose d'une culture forte, qui lui est spécifique, et qui lui permet, en dépit d'énormes désordres, violences et iniquités, de métaboliser des immigrants de toutes origines et de fabriquer des Américains. La France est différente, mais son statut se trouve entre celui des autres pays européens, qui longtemps pays d'émigrants, ne savent pas intégrer les immigrés, et celui des Etats-Unis, pays d'immigration par nature. La France s'est faite et s'est développée dans et par la francisation permanente, commencée par Hugues Capet et poursuivie par une histoire millénaire.

Le problème n'est donc pas, dans son principe, celui de la quantité d'immigrants. Le problème est celui du maintien de la force de la culture et de la civilisation françaises. Il est inséparable du problème à la fois fondamental et multidimensionnel que pose le devenir de la société française.

Nous avons dit que la culture urbaine et l'éducation sont des facteurs fondamentaux de la francisation des immigrés. Mais la ville est en crise, l'éducation se sclérose. Le délabrement de civilisation est à la fois le problème de fond de notre civilisation et le problème de fond de la francisation.

Une culture forte peut intégrer, mais dans des conditions de développement, non de crise économique et morale. Tout est lié aujourd'hui : politique, économie civilisation. On commence à voir le lien entre ville, banlieues, logement, atomisation, jeunes, drogues, immigrés et chômeurs, bien que chacun de ces problèmes comporte sa spécificité.

Avicenne, à la suite d'Hippocrate, disait qu'il faut traiter les causes d'une maladie et non ses symptômes. Mais il disait aussi que, quand le malade est au plus mal, il faut traiter d'urgence les symptômes. Aussi, il est aujourd'hui nécessaire de réduire les symptômes (logements, crédits, loisirs, sports...) mais il ne faut pas pour autant oublier les problèmes de fond, qui nécessitent l'élaboration d'une politique de fond.

Une politique de fond viserait à régénérer les cités (c'est-à-dire désagglomérer), à régénérer l'éducation ; elle viserait à réanimer les solidarités et à susciter ou ressusciter des convivialités. Ces quelques orientations ne formulent pas de solutions, elles indiquent une direction.

Province planétaire. Il ne faut pas exclure l'hypothèse que nous soyons submergés par des crises en chaîne, et qu'alors des régressions économiques, sociales ou politiques entraîneraient l'arrêt de la francisation. Une progression économique, sociale ou politique comporterait au contraire d'elle-même la poursuite de la francisation.

Enfin, il est nécessaire de situer le problème de l'immigration dans son contexte européen. Tous les pays d'Europe sont aujourd'hui en crise démographique, tous les pays occidentaux et nordiques comptent des populations immigrées. Le modèle français de naturalisation et d'intégration scolaire pourrait devenir un modèle européen, qui permettrait à l'Europe de rajeunir démographiquement et d'assumer sa nouvelle et future condition de province planétaire.

De plus, il est possible d'envisager une citoyenneté européenne qui permettrait aux immigrants de provincialiser leur pays d'origine extra-européen, tout en accédant à une nouvelle double identité. Mais, même au sein de cette conception européenne, l'originalité française demeurera, puisque, répétons-le, l'histoire de France se confond

avec l'histoire de la francisation.

Ici encore, la prospection d'un avenir nécessite le retour aux sources. D'où notre conviction : continuer la France millénaire, la France républicaine, la France universaliste, c'est aussi continuer la francisation. C'est continuer l'originalité française dans l'intégration européenne. Mais une telle continuation comporterait métamorphose. Elle nécessiterait une profonde régénération de civilisation. La route sera longue, difficile, aléatoire, et il y aura encore du sang et des larmes.